AUTORISATION DE DIVULGATION

Entre
Drummond économique
1500, rue Jean-Berchmans-Michaud
Drummondville (Québec) J2C 7V3
Représenté par : _____

Et
Nom investisseur : _____
Adresse : _____

Date : _____

Consentement et autorisation pour la divulgation des renseignements

1. Objet de l'accord

Le présent accord vise à protéger la confidentialité des informations échangées entre les Parties dans le cadre des discussions concernant le projet de reprise d'une entreprise.

2. Définitions

- **Informations confidentielles** : Toute information transmise à l'investisseur repreneur concernant l'entreprise à reprendre, incluant les données financières, les actifs, la clientèle, les stratégies, ou toute autre information pertinente identifiée comme confidentielle par Drummond économique. De plus, toute information transmise par l'investisseur repreneur à Drummond économique, notamment ses états financiers, ses stratégies d'investissement, ou toute autre donnée fournie dans le cadre de ce mandat, sera également considérée comme confidentielle.

Tous droits réservés à Drummond économique

3. Obligations des Parties

- Drummond économique s'engage à ne divulguer les informations de l'investisseur repreneur à des tiers qu'après avoir obtenu son consentement écrit, sauf dans les cas suivants, clairement définis :
    - Préparation d'une fiche anonyme de l'investisseur repreneur à des fins de présentation à des partenaires (ex. : comptables, afin d'échanger des informations sur les candidats repreneurs ou sur des entreprises potentiellement à vendre dans ce réseau) et à des cédants potentiels.
    - Recherche de financement : afin de soumettre un dossier de financement auprès d'institutions financières ou de partenaires.
    - Référence externe : pour l'obtention d'avis, de demande de services professionnels, tels que des évaluations d'entreprises ou de la fiscalité ou autres, selon le mandat défini.
    - Préparation d'un plan d'affaires pour la relève : pour les présentations aux parties prenantes du projet.
- L'investisseur repreneur s'engage à remettre des informations véridiques au meilleur de ses connaissances. Il s'engage également à ne pas divulguer les informations reçues de la part de Drummond économique, ni celles relatives à l'entreprise à reprendre, y compris la fiche de présentation anonyme, sauf autorisation écrite préalable de Drummond économique ou de l'entreprise cédante, selon le cas.

4. Exclusions

Les informations qui deviennent accessibles au public autrement que par une violation de cet accord, ou qui sont déjà connues par l'une des Parties au moment de la signature, ne seront pas considérées comme confidentielles

5. Durée

Cet accord est effectif à la date de signature et reste en vigueur pour une durée de 24 mois, sauf accord écrit contraire.

Tous droits réservés à Drummond économique

Signatures :

Maxime Michaud **Drummond économique** Date : _____	Client Date : _____

Tous droits réservés à Drummond économique